CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

D'ASSISTANT PROFESSEUR D'ARTS MARTIAUX

MENTION KARATE ET DISCIPLINES ASSOCIEES

AU POLE FRANCE KARATE A MONTPELLIER

DU 1 AVRIL AU 29 JUIN 2012

LE DIPLOME – LE METIER

Le CQP est une certification professionnelle reconnue. Il a pour objectif de permettre une activité professionnelle accessoire.
Le titulaire du CQP karaté et disciplines associées enseigne en autonomie sa ou ses disciplines contre rémunération.

Organisation de la formation

165 heures de formation réparties :
- 125 heures en présentiel,
- 20 heures en FOAD,
- 40 en structure d'accueil.

Modules en présentiel :
Module 1 : du 16 au 20 avril 2012
Module 2 : du 21 au 25 mai 2012
Module 3 : du 25 au 29 juin 2012

Conditions d'inscription

➔ **Etre âgé(e) de 18 ans** au moins à l'entrée en formation,
➔**Etre titulaire** soit de l'Attestation de Formation aux Premiers Secours, soit de l'Attestation de Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC 1) ou titre équivalent,
➔**Etre en possession** d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement du karaté ou d'une discipline associée,
➔**Etre titulaire** du 1er dan de karaté et disciplines associées délivré par CSDGE de la fédération française de karaté et disciplines associées.

Tests de sélection et positionnement

➔ Les épreuves d'entrée auront lieu au pôle France de Montpellier les **31 mars et 1 er avril 2012**.
➔ **Tests écrit -** Durée : 2 heures
➔ **Entretien sur dossier -** Durée : 10 à 20 minutes

Le positionnement correspond à l'analyse de la situation d'un stagiaire avant son entrée en formation en référence d'une part, aux compétences requises par le référentiel de certification du diplôme concerné et d'autre part, aux acquis du stagiaire. Il permet éventuellement au candidat un allègement de séquences de formation.

Tarifs de la formation

Frais d'inscription : **30 € (non remboursables)**

Coût de la formation : **1 144 €**

S'informer, s'inscrire

Le dossier d'inscription est à retirer à la fédération française de karaté et disciplines associées – service formation - 77, avenue de Palavas – 34070 Montpellier ou à télécharger sur www.ffkarate.fr

Date limite d'inscription : avant le 1 mars 2012

Contacts : Florent Gaubard - fgaubard@ffkarate.fr – 04.67.15.91.90